

Décision

Générale

colonial

Décision n° 908 du 13 septembre 1939.

n° 908

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 septembre 1939

Numéro JO
n° 514 du 30/09/1939

Date du numéro
30 septembre 1939

TEXTE INTÉGRAL

M. Buffier (Jean), employé comme chef de gare à la Compagnie du chemin de fer franco éthiopien, service armé, classe de mobilisation 1931, est classé dans la position d'appel différée dans son emploi actuel, pour une durée de soixante jours à compter du jour de la mobilisation.